

**VOTEZ CGT POUR GAGNER LE PROGRÈS SOCIAL DANS LES TPE !**

Du 25 janvier au 7 février 2020, les salarié·es des TPE seront amenés à élire leurs représentant·es aux CPRI (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles). Ce scrutin, reporté pour cause de crise sanitaire, concerne pour la troisième fois 160 000 salarié·es en Région Centre Val-de-Loire dans les très petites entreprises (de moins de 11 salarié·es).

En 2016, avec seulement 8,75 % de participation, les salarié·es ont à nouveau placé la CGT en tête avec 23,35 % des voix devant FO qui obtenait 14,68 % et la CFDT 14,45 %.

**LES ENJEUX DE L'ÉLECTION**

Le premier enjeu pour les salarié·es est de donner de la force à l'organisation syndicale qu'ils et elles auront choisie, en votant pour leurs représentant·es aux CPRI.

Les CPRI siègent au niveau de chaque région. Les mandaté·es de la CGT, issus de cette élection, interviendront pour que ces CPRI aient des déclinaisons au niveau départemental, voire local, dans les villes préfecture et sous-préfecture, pour être au plus près des préoccupations des salarié·es.

Le second enjeu est la représentativité syndicale. Les résultats aux élections dans les TPE s'ajouteront aux résultats des élections dans la Fonction Publique et dans les entreprises de plus de 11 salarié·es du secteur privé pour le calcul de la représentativité des organisations syndicales.

Cette représentativité donne la possibilité à des organisations syndicales, dès lors qu'elles obtiennent au moins 8 %, de négocier ou signer des accords, notamment et tels que la CGT les conçoit, en matière d'augmentations de salaires, d'amélioration des conditions de travail, de nouveaux droits pour les salarié·es et d'améliorations dans l'organisation et la durée du travail.

La représentativité de chaque organisation syndicale conditionnera le nombre de conseiller·ères prud'hommes proportionnellement aux résultats de chaque syndicat. Elle conditionnera aussi le nombre de représentant·es dans différents organismes, commissions et lieux où le syndicalisme est appelé à intervenir.

**La CGT, une force aux côtés des salarié·es**

La CGT se bat pour le progrès social. Cette ambition syndicale l'a conduite, avec ses élu·es et mandaté·es, à

formuler des propositions, porter des revendications en s'appuyant sur les salarié·es.

**La CGT agit** pour l'unité des salarié·es dans l'action et que toute négociation soit placée sous leur contrôle.

Attachée à des valeurs de solidarité, de justice sociale, de paix, la CGT lutte contre toutes les discriminations, les politiques qui tendent à diviser les salarié·es, opposer celles et ceux qui ont des intérêts communs. Intervenant au quotidien sur les revendications et la situation concrète vécue par les salarié·es, la CGT revendique, propose, agit pour la défense des intérêts de tous les salarié·es. Elle se bat aussi pour contribuer au changement de société.

**La CGT combat** la régression sociale, les politiques d'austérité, les réformes et lois qui conduisent aux reculs sociaux, à l'exemple des ordonnances Macron, des réformes des retraites et de l'indemnisation du chômage, ou encore des plans de licenciements, au prétexte de la crise du coronavirus.

**Mais elle se bat surtout pour des objectifs revendicatifs inscrits dans la conquête du progrès social.**

**Pour faire progresser la situation des salarié·es des TPE, voter CGT, c'est donner les moyens d'adresser un message fort au patronat et au gouvernement pour :**

- l'abrogation des lois Travail, Rebsamen et des ordonnances Macron,
- l'augmentation des salaires,
- l'égalité salariale et de traitement entre les femmes et les hommes,
- l'amélioration des conditions de travail,
- une Sécurité Sociale couvrant 100% des besoins de santé,
- la conquête de droits nouveaux.

**Nos candidat·es :**

- 1- Nizon Marie-Josée (secrétaire administrative -18)
- 2- Liger Emmanuel (chauffeur/livreur -41)
- 3- Coccia Marina (secrétaire administrative - 37)
- 4- Guilpain Pascal (dessinateur projeteur - 36)
- 5- Charron Nathalie (employée polyvalente - 28)

- 6- Leblanc Max (artiste dramatique - 45)
- 7- Delaroche Rebecca (employée polyvalente - 18)
- 8- Ramiro Aurélio (secrétaire départemental CGT - 45)
- 9- Lamamy Marinette (emploi familial - 36)
- 10- Cordat Philippe (Secrétaire régional CGT -41)